



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue par visioconférence (ZOOM), lundi le 1er février 2021 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu
Siège #3 - Renée Rodrigue
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Maxime Veilleux
Siège #6 - Laurier Poulin

Siège #2 - vacant

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-02-19

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
- 04 - ACCEPTATION DES COMPTES**
- 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 06 - LÉGISLATION**

06.01 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 423-21 « Règlement abrogeant le règlement no 387-17 établissant un programme de revitalisation »

06.02 - Adoption du projet de règlement no 423-21 abrogeant le règlement no 387-17 établissant un programme de revitalisation

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

07.01 - Résolution - annulation du solde résiduaire

07.02 - Résolution approbation du budget 2021 pour l'Office d'habitation

07.03 - Résolution - mandat directrice générale à lancer les appels d'offres pour 3 projets en infrastructure

07.04 - Résolution acceptation de la soumission de Visionic

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

08.01 - Résolution acceptation offre de services WSP pour la

confection des plans et devis pour la réfection de la chaussée du 6e Rang

08.02 - Résolution acceptation soumission Éqip Solutions Génie pour les services professionnels en ingénierie pour le projet de remplacement du ponceau du 14e Rang Ouest

09 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

09.01 - Résolution acceptation rapport annuel service incendie

10 - VARIA

10.01 - Résolution mandat Blanchette et Vachon pour l'ajout au rapport financier 2020

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Nancy Mathieu;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 1er février 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-02-20

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 11 janvier 2021, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 11 janvier 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-02-21

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er janvier 2021 et le 31 janvier 2021 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés pour un total de déboursés de cent quarante-quatre mille cinquante dollars et quatorze (144 050,14\$).

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à déposer.

06 - LÉGISLATION

2021-02-22

06.01 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 423-21 « Règlement abrogeant le règlement no 387-17 établissant un programme de revitalisation »

Avis de motion au règlement no 423-21 « Règlement abrogeant le règlement no 387-17 établissant un programme de revitalisation »

Je, Maxime Veilleux, conseiller, donne avis de motion que le règlement no 423-21 ayant pour objet d'abroger le règlement no 387-17 sera présenté lors de la séance. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

2021-02-23

06.02 - Adoption du projet de règlement no 423-21 abrogeant le règlement no 387-17 établissant un programme de revitalisation

ATTENDU QU'il est nécessaire d'abroger le règlement no 387-17 afin de ne plus offrir de crédit de taxes pour :

- la construction de nouveaux bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels, des immeubles à logements, manufacturiers et touristiques;
- l'acquisition d'une première résidence existante;
- l'acquisition par une entreprise d'un immeuble existant;

ATTENDU QUE ce règlement est abrogé afin de se conformer aux réglementations en vigueur;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1er février 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Maxime Veilleux;
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le règlement no 423-21 abrogeant le règlement no 387-17 soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

2021-02-24

07.01 - Résolution - annulation du solde résiduaire

Réalisation complète de l'objet à coût moindre

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Benjamin a entièrement réalisé l'objet du règlement no 389-17 à un coût moindre que celui prévu initialement,

ATTENDU QUE le coût réel des travaux s'élève à 1 601 300 \$;

ATTENDU QUE le financement permanent de cette somme a été effectué;

ATTENDU QU'IL existe un solde de 348 764 \$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QU'IL y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no 389-17 pour réduire le montant de la dépense et de l'emprunt.

Il est par conséquent,

PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le montant de la dépense et de l'emprunt du règlement no 389-17 soit réduit de 1 950 064 \$ à 1 601 300 \$;

QU'UNE copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

2021-02-25

07.02 - Résolution approbation du budget 2021 pour l'Office d'habitation

ATTENDU QUE l'Office d'Habitation a déposé son budget 2021 à la municipalité;

ATTENDU QUE la portion municipale pour 2021 sera de 3 081 \$ qui correspond à 10 % de leur budget;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Renée Rodrigue;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte le budget 2021 de l'Office d'Habitation du Sud de la Chaudière.

ADOPTÉE

2021-02-26

07.03 - Résolution - mandat directrice générale à lancer les appels d'offres pour 3 projets en infrastructure

ATTENDU QUE la Municipalité devra aller en appel d'offres public pour 3 projets en 2021;

ATTENDU QUE les projets sont les suivants :

- Remplacement du ponceau du 14e Rang Ouest
- Remplacement du ponceau du 6e Rang
- Réfection de la chaussée du 6e Rang

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin autorise la directrice générale à coordonner les appels d'offres avec les services d'ingénierie pour 3 projets en infrastructure.

ADOPTÉE

2021-02-27

07.04 - Résolution acceptation de la soumission de Visionic

ATTENDU QUE la Municipalité doit faire une mise à jour de ses équipements informatiques;

ATTENDU QUE les équipements informatiques au bureau municipal sont à remplacer, car ils sont atteints leur fin de vie utile;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de Visionic au coût de 4 865.50 \$ comprenant l'installation et la programmation des équipements;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Visionic au coût de 4 865.50 \$ taxes incluses pour le remplacement des équipements informatiques du bureau municipal.

ADOPTÉE

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2021-02-28

08.01 - Résolution acceptation offre de services WSP pour la confection des plans et devis pour la réfection de la chaussée du 6e Rang

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la confirmation de l'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une offre de services pour la conception des plans et devis à WSP;

ATTENDU QUE le coût s'élève à 5 250 \$ avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services de WSP pour la conception des plans et devis pour la réfection de la chaussée du 6e Rang au coût de 5 250 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2021-02-29

08.02 - Résolution acceptation soumission Éqip Solutions Génie pour les services professionnels en ingénierie pour le projet de remplacement du ponceau du 14e Rang Ouest

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels en ingénierie;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 3 soumissions :

- Éqip Solutions Génie : 26 519.56 \$

- Stantec : 85 034.59 \$

- WSP : 146 024.00 \$

ATTENDU QUE les soumissions ont été analysées et qu'elles sont conformes;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Renée Rodrigue;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission d'Éqip Solutions Génie au coût de 26 519.56 \$ taxes incluses pour les services professionnels en ingénierie pour le projet de remplacement du ponton du 14e Rang Ouest.

ADOPTÉE

09 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

2021-02-30

09.01 - Résolution acceptation rapport annuel service incendie

ATTENDU QUE le chef pompier a déposé au conseil municipal le rapport annuel du service incendie;

ATTENDU QUE le conseil municipal en a pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Laurier Poulin;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte le rapport annuel du service incendie.

ADOPTÉE

10 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2021-02-31

10.01 - Résolution mandat Blanchette et Vachon pour l'ajout au rapport financier 2020

ATTENDU QUE la firme comptable Blanchette et Vachon a le mandat de faire la vérification comptable pour l'année financière 2020;

ATTENDU QUE dans les rapports financiers à soumettre au MAMH, il y a une section à compléter sur les prévisions budgétaires 2021 ainsi que la reddition de comptes du MTQ;

ATTENDU QUE la Municipalité donne le mandat à Blanchette Vachon pour compléter les deux sections relatives aux éléments mentionnés ci-

haut;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Nancy Mathieu;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin mandate la firme comptable Blanchette et Vachon pour compléter les deux sections qui concerne les prévisions budgétaires 2021 et la reddition de compte du MTQ. Ce mandat s'ajoute à celui de la vérification comptable pour l'année financière 2020.

11 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2021-02-32

12 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 07.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Mairesse

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet
Mairesse